

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1068

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20260094. Date de parution : 20 mai 2026. Annonce numéro : 732. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

100 783 281 RCS Paris.

JN&LP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Nom commercial : LES ORTEAUX.

Capital : 2000 EUR.

Adresse : 1, rue des Tournelles, 75004 Paris.

Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 58000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Exploitation d'un fonds de commerce et/ou établissement de restauration traditionnelle et Bistronomique, de restaurant, d'épicerie fine, de dégustation de tous produits alimentaires et de tous établissements similaires avec consommation sur place et/ou à emporter, ainsi que la fourniture de tous services et prestations annexes à ces activités en ce compris notamment les services de traiteur..

Adresse : 53, rue des Ormeaux, 75020 Paris.

Précédent propriétaire : 838 888 915 RCS Paris. **PAO.**

A dater du : 6 février 2026.

Date d'effet : 31 mars 2026.

Date de commencement d'activité : 31 mars 2026.

Publication légale : Les Echos du 14 avril 2026.

Oppositions : Maître Philippe Simonet, Avocat à Paris, Cabinet Philippe Simonet 20 bis, avenue de Lowendal 75015 Paris pour la validité et la correspondance..

Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 53 rue des Ormeaux 75020 Paris Date de l'acte : 31/03/2026 Enregistré le 03/04/2026 au service départemental de l'enregistrement Paris St Hyacinthe Dossier 2026 00007631 référence 7544P61 2026 A 01717. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. rectification de l'adresse du principal établissement.